

avis, mais s'il refuse de les écouter, le peuple prononcera entre lui et moi.

On a prétendu que le seul motif de l'attitude que j'ai prise en dehors de cette Chambre, et que je réaffirme ici, était le désir de revenir au pouvoir. Je ne prétends pas que le pouvoir me laisse indifférent. Si je l'étais, je ne serais pas digne du poste que j'occupe ici. Mais il y a une chose qui pour tout homme juste est plus précieuse que la possession du pouvoir, c'est le bien-être du pays dans lequel nous sommes nés et de l'administration duquel nous sommes responsables. Nous avons fait de grands sacrifices pour faire triompher nos opinions, mais si l'on ne veut pas les accepter, nous n'en voulons à personne. Nous vivons dans un pays libre, et chacun est maître de penser comme il veut. Mais, monsieur l'Orateur, je répète que personne ne peut voir sans indifférence l'état de choses qui existe aujourd'hui et, conséquemment, je propose que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse :

Nous regrettons d'avoir à représenter à Votre Altesse Royale que bien que le gracieux discours par lequel Elle a ouvert la présente session du Parlement reconnaisse que les affaires sont dans une condition de dépression, cependant il n'y a aucune indication ou intention de la part de vos aviseurs de prendre des mesures pour remédier à cet état de choses.

Le très honorable R. L. BORDEN (premier ministre) : Je concours pleinement dans les félicitations si justes et si éloquentes que mon très honorable ami a bien voulu offrir aux deux honorables députés qui ont proposé et appuyé l'adresse. Tous deux ont admirablement parlé, et bien que l'on ne puisse, naturellement, s'attendre à ce que les honorables membres de la gauche acceptent les vues qu'ils ont exprimées dans leurs discours concernant la conduite des affaires publiques. Néanmoins je constate avec beaucoup de satisfaction que ces derniers approuvent une bonne partie de leurs observations.

L'honorable député d'York (N.-B.) (M. McLeod) qui a proposé l'adresse, a déjà rempli une carrière distinguée; tout jeune encore il a atteint une position élevée dans les affaires publiques de sa province, et c'est avec hâte que la Chambre attendait son discours. Je concours entièrement dans ce qu'a dit l'honorable député de l'opposition à son égard; il s'est montré à la hauteur de ce que l'on attendait de lui comme orateur parlementaire. Mon honorable ami, le député de Bellechasse (M. Lavallée), qui vient de la vieille province historique de

Québec, a maintenu la réputation de la digne race qu'il a si éloquemment représentée dans cette circonstance, et à prononcé, cet après-midi, un discours qui non seulement lui fait honneur, mais fait aussi honneur à sa province.

Je désire concourir tout particulièrement dans ce qu'a dit, non seulement l'honorable député d'York, mais aussi l'honorable chef de l'opposition, lorsque tous deux ont exprimé la grande satisfaction qu'éprouvait le peuple canadien d'apprendre que Son Altesse Royale la duchesse de Connaught était rétablie de la très grave maladie dont elle a souffert pendant de longs mois, et qu'elle a pu, une fois de plus, accompagner Son Altesse Royale dans notre pays. Ceux qui savent, et je crois que tous nous le savons, de quel sens intime de leurs devoirs sont animées Leurs Altesses Royales, et la très grande sympathie comme le profond intérêt qu'elles ont montrés en tout ce qui concernait le bien-être de ce pays, doivent avoir ressenti une satisfaction toute spéciale d'apprendre que Leurs Altesses Royales ont pu, une fois de plus, reprendre les fonctions importantes, et souvent onéreuses, de la charge élevée à laquelle elles ont été appelées dans le Canada. Je suis certain de me faire l'écho du sentiment des honorables députés des deux côtés de la Chambre lorsque j'exprime l'espoir que Son Altesse Royale la duchesse de Connaught regagnera rapidement et complètement la santé et la force dont elle jouissait auparavant, et je souhaite qu'elle n'ait toujours—comme j'en ai la certitude—que les plus joyeux souvenirs de son séjour dans notre pays. J'ai aussi la certitude que lorsque, plus tard, Leurs Altesses retourneront en Angleterre, le Canada et les Canadiens n'auront pas, de l'autre côté de l'Atlantique, d'amis et de défenseurs plus zélés que Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught.

Le très honorable chef de l'opposition a touché à un très grand nombre de questions dans son discours décousu.

Il y en a quelques-unes que je n'aborderai pas, principalement celles qui touchent à la politique de la république voisine, parce que ses observations à ce sujet ne paraissent pas demander de réponse spéciale. Il a parlé d'abord du retard apporté à la convocation du Parlement et a demandé une explication. Je lui dirai tout d'abord, que pour avoir les explications les plus complètes il n'a qu'à regar-